

SCHEMA REGIONAL CLIMAT, AIR, ENERGIE (SRCAE)

Présentation du SRCAE arrêté le 28 juin 2012

Réunion d'information et de formation
des commissaires enquêteurs
de la région Centre

Jeudi 21 mars 2013 – Auditorium du BRGM



INTRODUCTION



Le SRCAE arrêté par le préfet de région

▪ Le SRCAE arrêté le 28 juin 2012 est publié sur :

➤ Le site de la Préfecture de région Centre

www.centre.gouv.fr

➤ Le site du Conseil régional du Centre

www.regioncentre.fr

**Vous pouvez également télécharger les documents
à partir du site de la DREAL Centre**

<http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/schema-regional-du-climat-de-l-air-r375.html>



Présent
pour
l'avenir

L'élaboration du SRCAE

- **Le SRCAE a été introduit par la loi Grenelle 2 (loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010)**
- **Il a été co-élaboré par le Préfet de région et le Président du Conseil régional, dans une large concertation**
- **Les modalités d'élaboration ont été précisées par le décret n° 2011-678 du 16 juin 2011 relatif aux schémas régionaux du climat, de l'air et de l'énergie**

Le contenu du schéma

Principales pièces du SRCAE

- Une **partie contexte**, qui présente à un lecteur non averti les problématiques du climat, de l'air et de l'énergie
- Un **rapport** présentant l'état des lieux dans l'ensemble des domaines couverts par le schéma
- Un **document d'orientations**, qui définit les orientations et objectifs régionaux
- Un volet annexé intitulé « **schéma régional éolien** »



Présent
pour
l'avenir

SRCAE

PRESENTATION DE LA PARTIE CONTEXTE

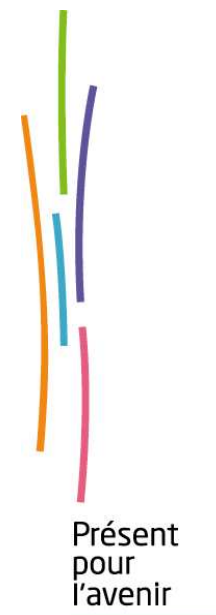


Présent
pour
l'avenir

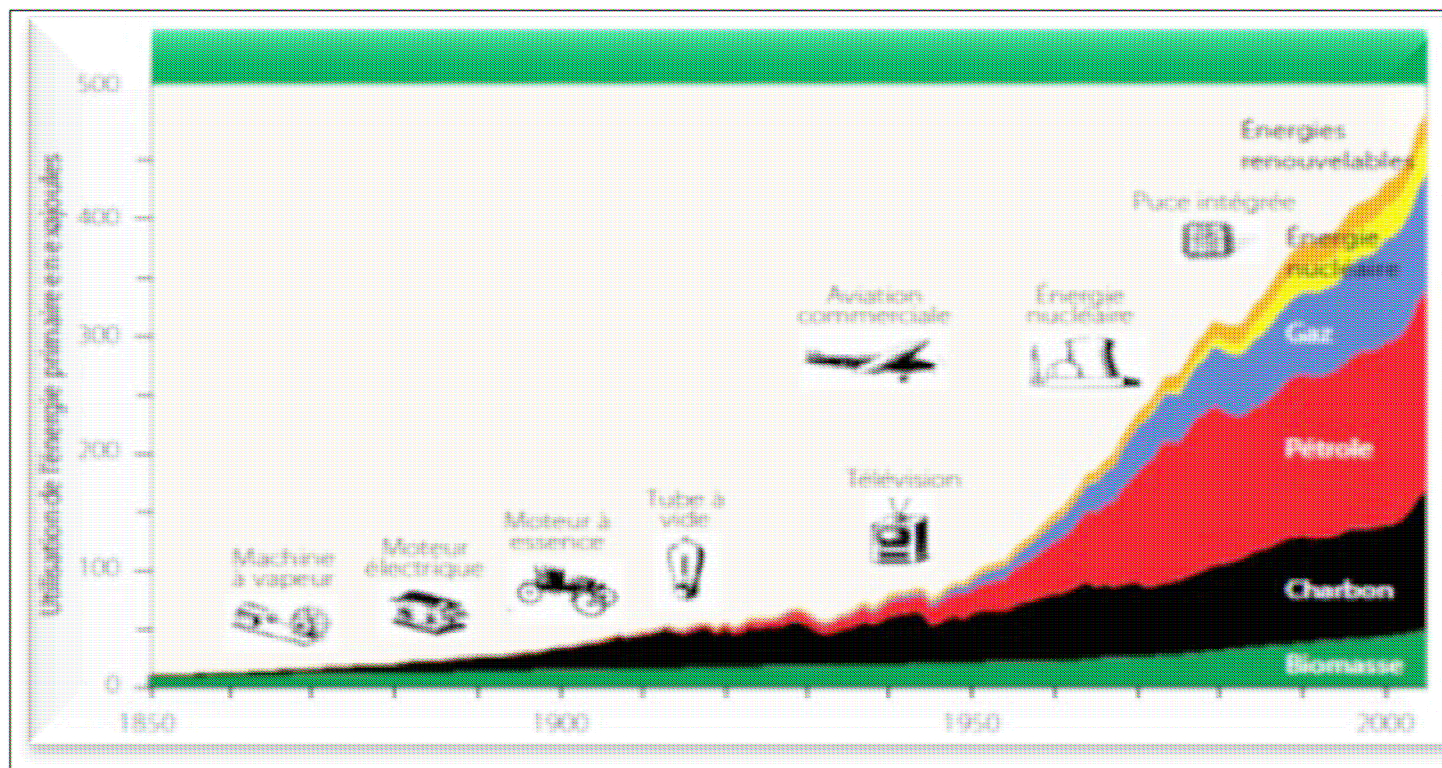


Partie : Contexte

- I. Les défis environnementaux et socio-économiques**
- II. Une prise de conscience mondiale**
- III. Un nouvel outil : le SRCAE**
- IV. La région Centre à grands traits**



Les besoins énergétiques mondiaux



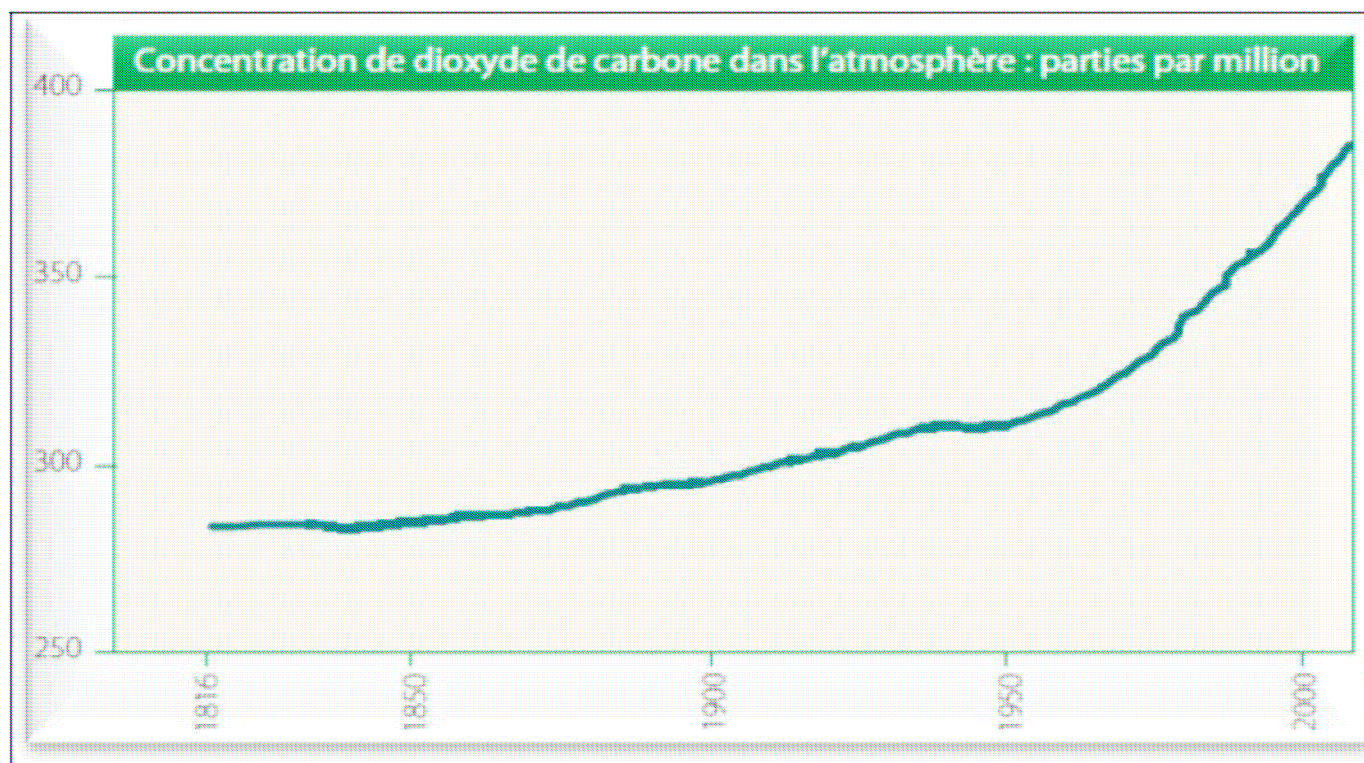
Source :

Nations Unies, 2010,

« Étude sur la situation économique et sociale dans le monde, 2009 - Promouvoir le développement, protéger la planète », Fig. II,4

Accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.un.org/en/development/desa/policy/wess/archive.shtml>.

La concentration de CO₂ dans l'atmosphère



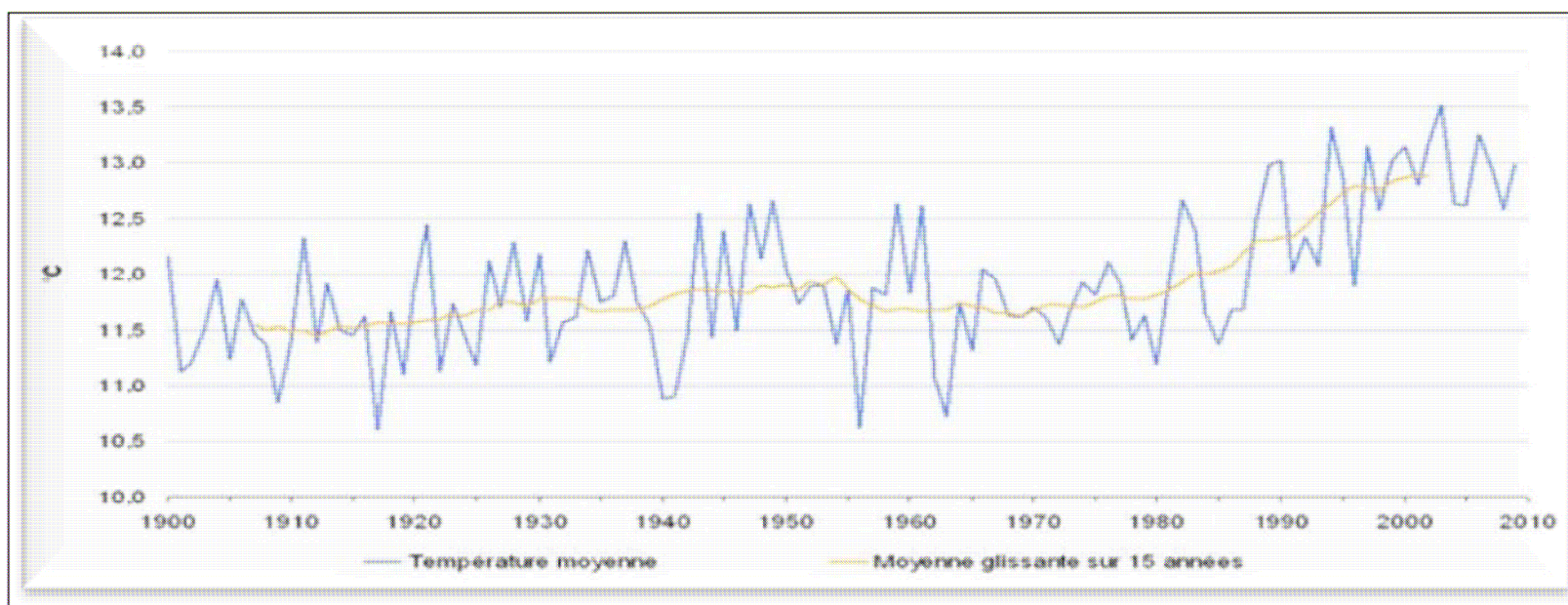
Source :

Nations Unies, 2011,

« Étude sur la situation économique et sociale dans le monde, 2011 - La grande transformation technologique pour une économie verte - Aperçu général », Fig. 1d

Accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.un.org/en/development/desa/policy/wess/index.shtml>

La température moyenne annuelle en France métropolitaine



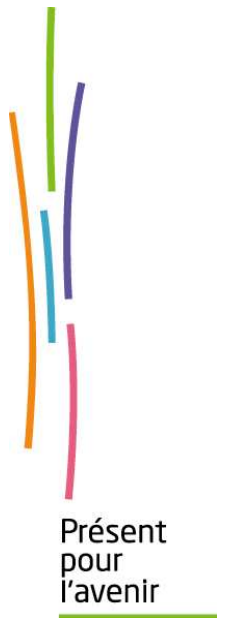
Source :

Météo-France, 2010 et site du service statistique (SOeS) du ministère du développement durable (MEDDTL).
Accessible en ligne à l'adresse suivante :

<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/lessentiel/article/199/1080/rechauffement-climatique.html>.

Deux axes principaux d'actions face aux évolutions climatiques :

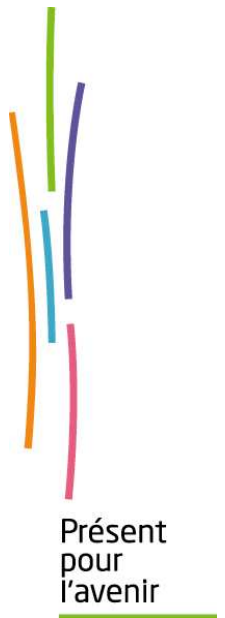
- **La réduction** des émissions de GES à la source = limiter le plus possible l'augmentation des températures,
- **L'adaptation** au changement climatique = se préparer à « absorber » et limiter les effets néfastes et à exploiter les effets bénéfiques des variations climatiques favorables.



Les « 3 x 20 » du paquet énergie-climat de l'UE

En 2008, l'UE a défini pour **2020** le triple objectif :

- Réaliser **20%** d'économies d'énergie
- Porter la part des **ENR** à **20%** de la consommation d'énergie finale (pour la France **23%**)
- Réduire de **20%** les émissions de GES par rapport à 1990



Le facteur 4

- Objectif énoncé pour les pays développés lors du protocole de Kyoto en 1997
- Réduire d'ici **2050** de **75%** (diviser par 4) les émissions de **GES** par rapport à 1990
- Objectif repris par la France dans la loi POPE de 2005^(*)

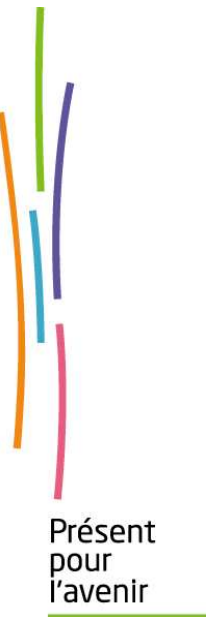
^(*) Loi n°2005-781 du 13 juillet 2005 de programmation fixant les orientations de la politique énergétique



Présent
pour
l'avenir

Le Grenelle de l'Environnement

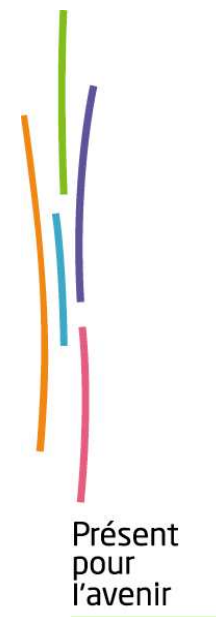
- Textes votés en 2009 (LG I) et 2010 (LG II)
- Cibles principales : le bâtiment, les transports et l'énergie, économies de ressources
- Renforcement des mesures d'économie d'énergie
- Développement des ENR
- SRCAE



Un nouvel outil : le SRCAE

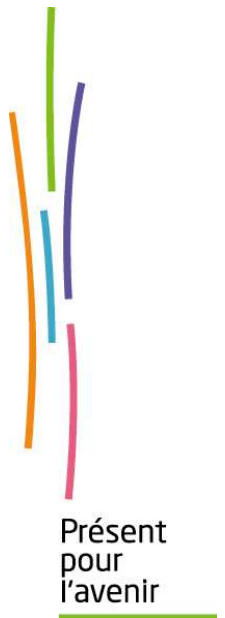
Les objectifs du SRCAE sont, dans le domaine du climat, de l'air et de l'énergie :

- L'intégration des problématiques du climat, de l'air et de l'énergie, au sein d'un même cadre de référence
- Le renforcement de la cohérence de l'action territoriale
- L'articulation des enjeux et objectifs régionaux avec les engagements nationaux et internationaux de la France



Le SRCAE définit aux horizons 2020 et 2050, des orientations et des objectifs qualitatifs et quantitatifs régionaux portant sur :

- La lutte contre la pollution atmosphérique
- La maîtrise de la demande énergétique
- Le développement des énergies renouvelables
- La réduction des émissions de gaz à effet de serre
- L'adaptation aux changements climatiques



La nouvelle architecture C, A, E

Les engagements internationaux et nationaux:
les 3 fois 20, Plan national des enr, Plan climat national, Plan particules...



Schéma régional Climat Air Energie

dont annexe: Schéma Régional Eolien

ZDE

Compatibilité

Les Plans Climat Territoriaux
Les Plans de Protection de l'Atmosphère
Les plans de déplacements urbains

Prise en compte

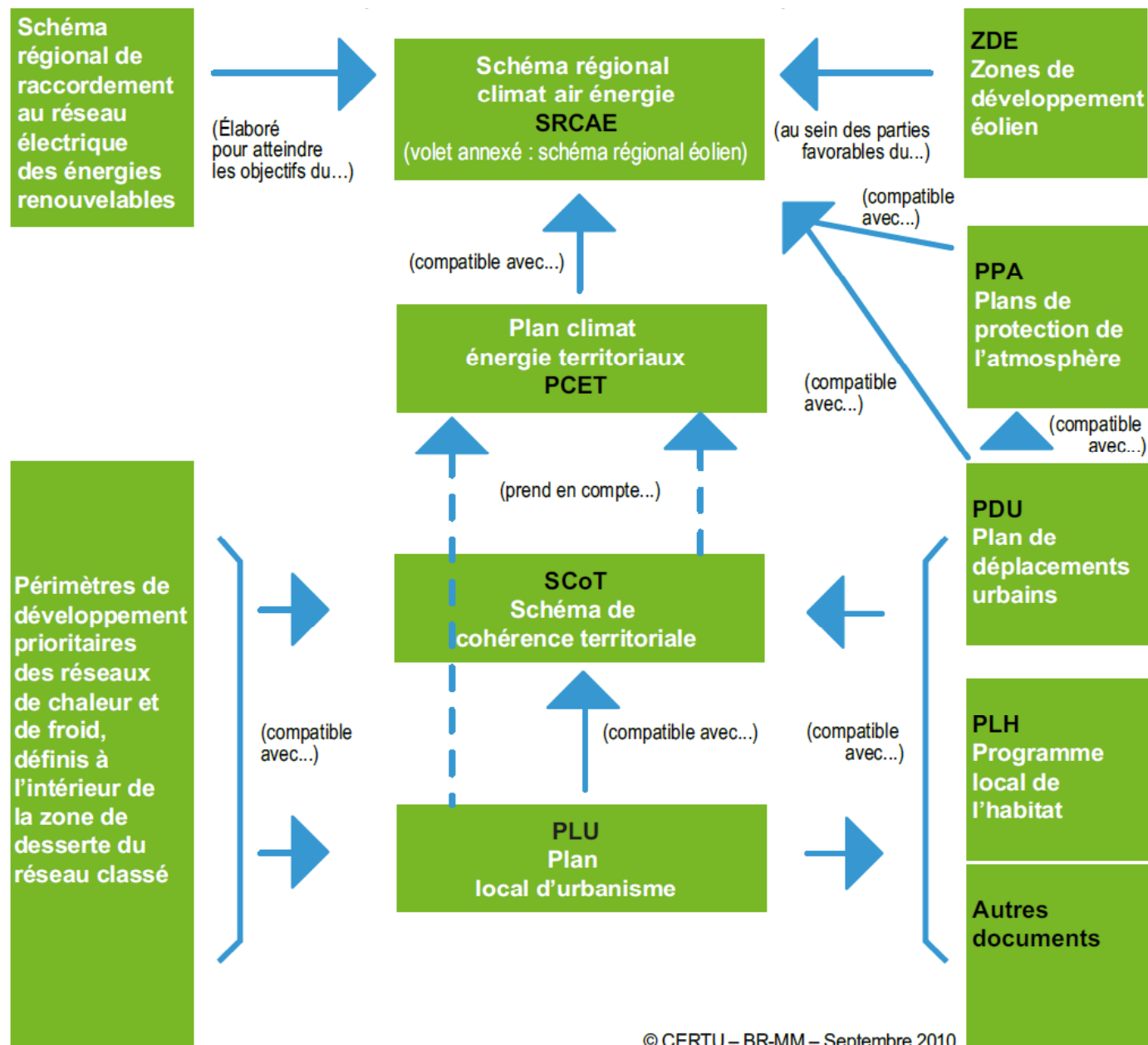
Les documents d'urbanisme: SCOT - PLU

Présent
pour
l'avenir

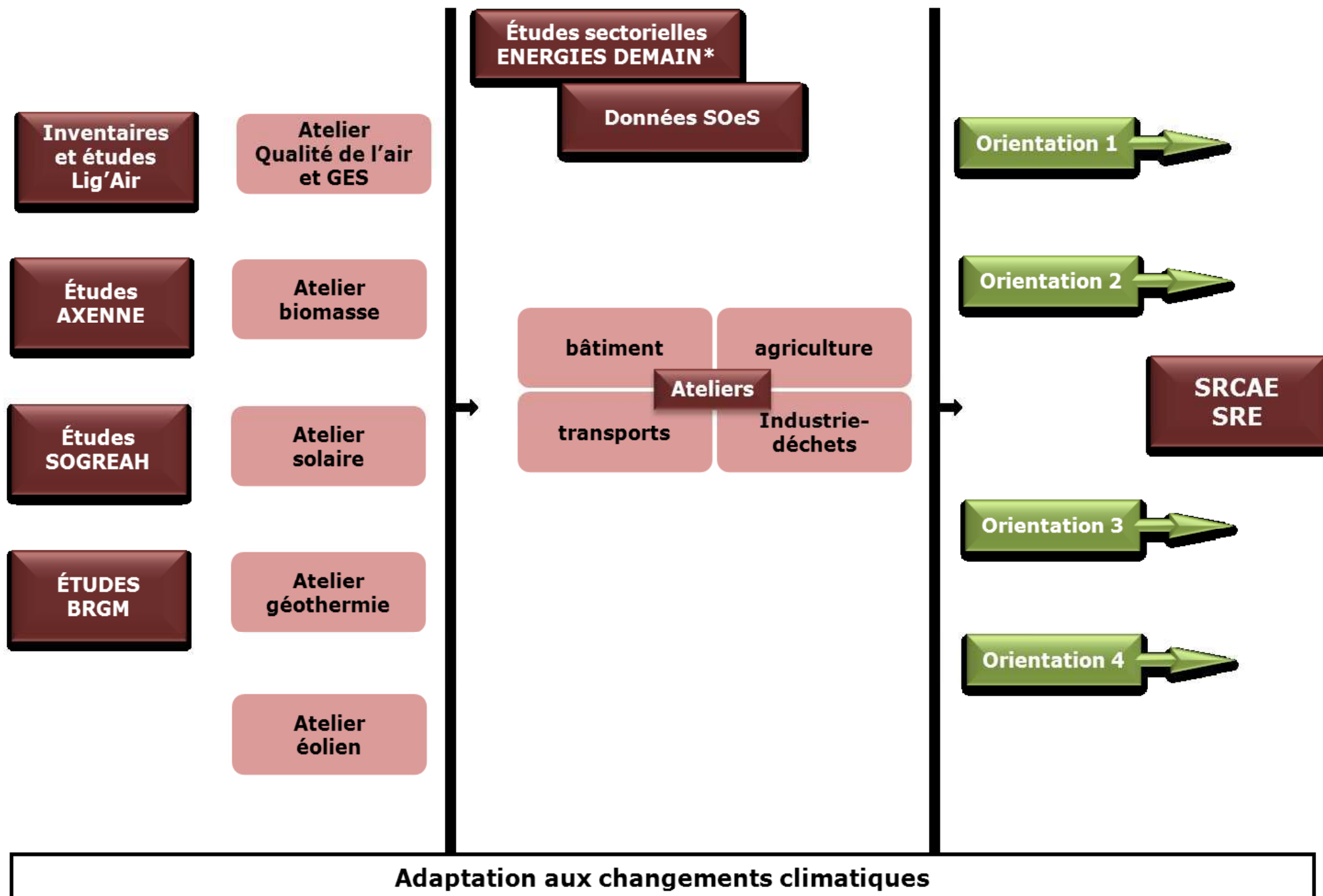
La nouvelle architecture C, A, E

- Conformité : obligation de stricte identité.
L'acte subordonné ne doit pas s'écarter de la norme supérieure.
- Compatibilité : obligation de non contrariété.
Possibilité de divergence entre les deux documents mais à condition que les options fondamentales ne soient pas remises en cause par le document devant être compatible.
- Prise en compte : obligation de ne pas ignorer.
Possibilité de déroger pour un motif justifié.

La nouvelle architecture C, A, E



Présent
pour
l'avenir



* Émission de GES, consommation énergétique

Le SRCAE est évalué et révisé tous les 5 ans

- Mise en place d'indicateurs de suivi et d'efficacité
- Rôle de l'observatoire régional de l'énergie et des gaz à effet de serre (OREGES)





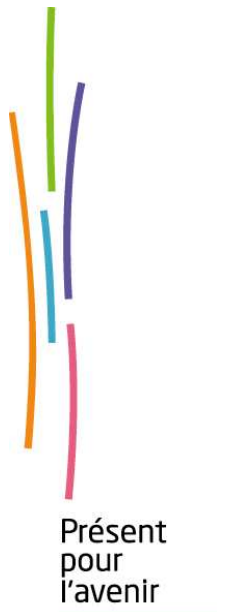
Éléments de contexte régionaux :

➤ Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT) :

- approuvé par les élus régionaux lors de l'assemblée plénière du 15 décembre 2011.
- 4 000 personnes mobilisées à travers 23 forums territoriaux, 6 forums thématiques et 3 panels citoyens.

Le SRADDT propose une vision à 10 et 20 ans de l'avenir de la région Centre, en distinguant trois priorités :

- Une société de la connaissance porteuse d'emplois
 - Des territoires attractifs organisés en réseau
 - Une mobilité et une accessibilité favorisées



Éléments de contexte régionaux :

➤ Plan Climat Energie Régional (PCER) :

- Annexé au SRADDT
- Plan Climat territorial + patrimoine et service
- Objectif ambitieux de réduction des GES :
 - 40% dès 2020 (par rapport à 1990)
- Plan d'actions sur :
 - .les bâtiments,
 - .Les transports,
 - .Les activités économiques,
 - .La formation, la recherche et l'innovation,
 - .Le développement des énergies renouvelables
- et le Plan Climat de la collectivité Région Centre



SRCAE

PRESENTATION DE LA PARTIE RAPPORT



Présent
pour
l'avenir



RAPPORT

Partie I : Le bilan énergétique

I.1 La consommation régionale d'énergie finale

I.2 La consommation sectorielle d'énergie finale

I.3 La production d'énergie primaire en région Centre

I.4 La production d'énergies renouvelables en région Centre



Les données utilisées

**Les données du service statistique du
MEDDTL (le SOeS, service observation et
statistiques)**

Année de référence : 2008

La consommation d'énergie finale

La consommation régionale d'énergie finale s'élève à 6,4 Mtep en 2008

+2,5% par rapport à 2005

+16% par rapport à 1990

4% du total des régions

10^{ème} rang



Présent
pour
l'avenir

La consommation d'énergie finale

Consommation par habitant

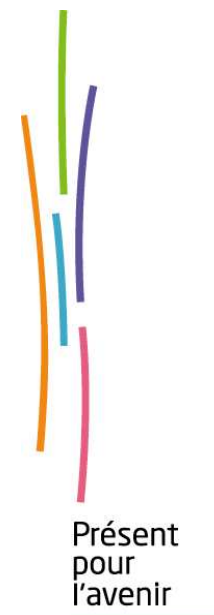
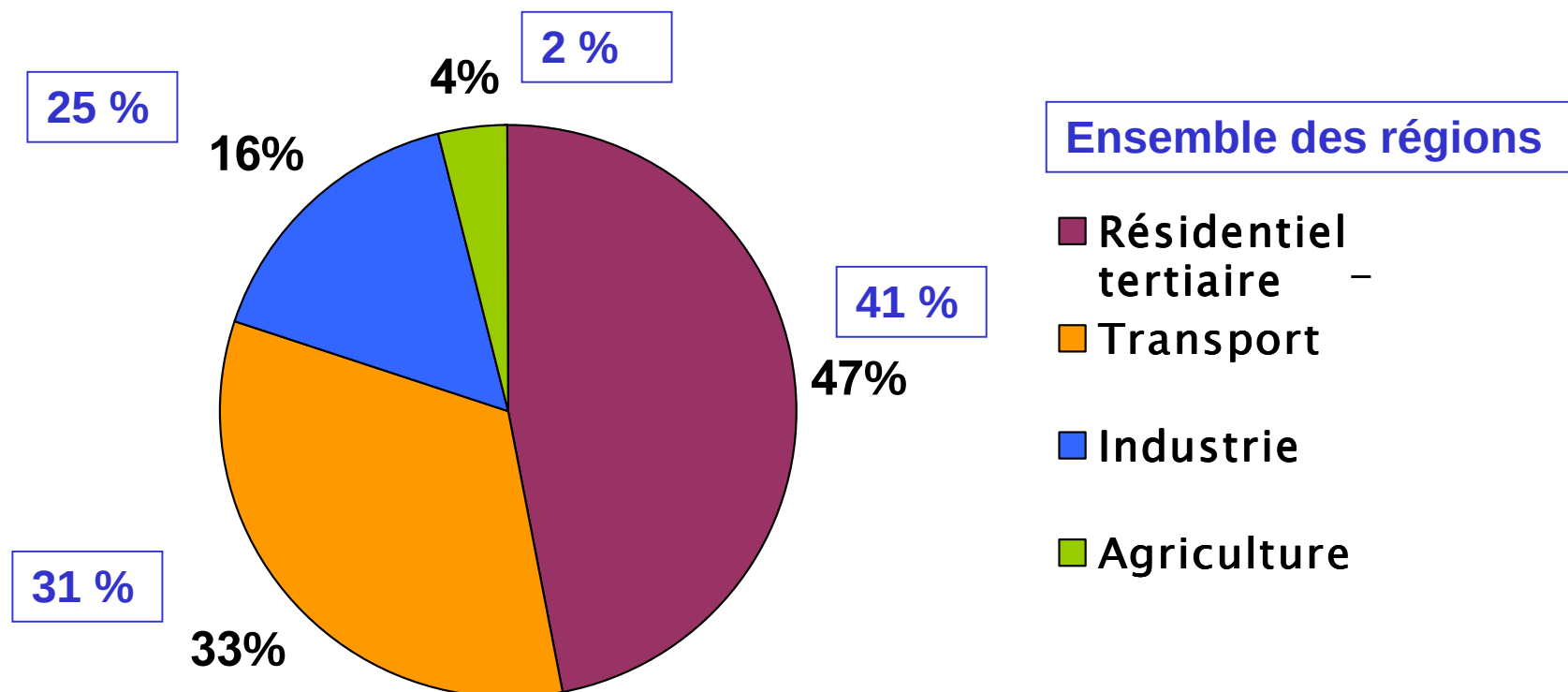
2,5 tep / hab. en région Centre

2,6 tep / hab. pour l'ensemble des régions



Présent
pour
l'avenir

La consommation sectorielle d'énergie finale



La production d'énergies renouvelables

Au 30/09/2011, puissance raccordée

- pour l'éolien : **656 MW**
- pour le photovoltaïque : **58 MW**

Pour compléter votre information

Au 31/12/2012, puissance raccordée

- pour l'éolien : **686 MW**
(+2% en 1 an)
- pour le photovoltaïque : **139 MW**
(+113% en 1 an)



Présent
pour
l'avenir

RAPPORT

Partie II : L'inventaire des émissions de GES

- **L'inventaire des émissions régionales de gaz à effet de serre**
- **L'inventaire sectoriel des émissions de gaz à effet de serre**



Présent
pour
l'avenir

Les données utilisées

L'inventaire Lig'Air

Année de référence : 2008

Les émissions régionales de GES

En 2008 :

23,39 MteqCO₂

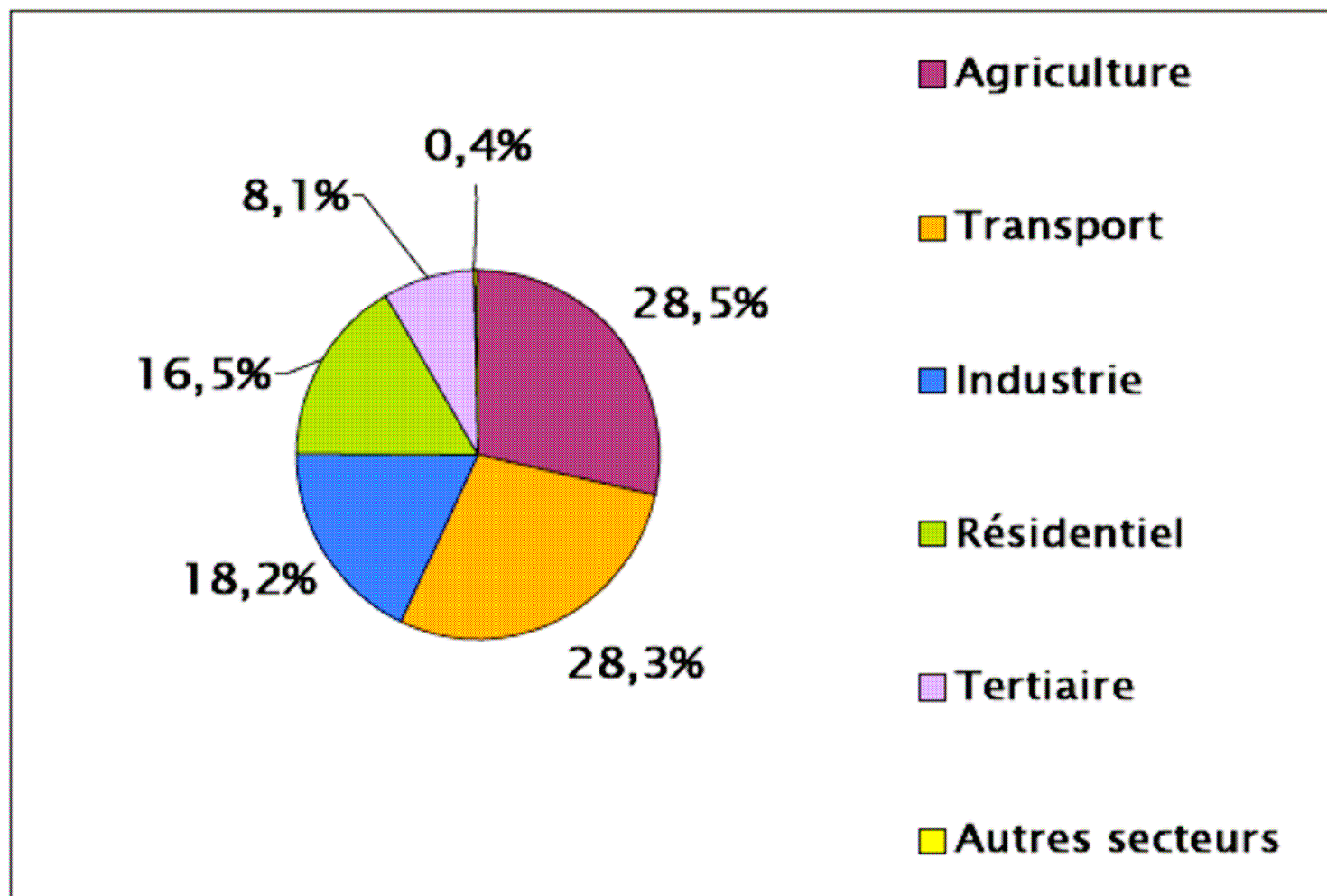
4,5 % des émissions métropolitaines

9,2 teqCO₂/an et habitant (8,3 teqCO₂ par an et habitant en France métropolitaine).

En 1990 :

4,2 % des émissions métropolitaines.

Les émissions sectorielles de GES



RAPPORT

Partie III :L'analyse de la vulnérabilité du territoire aux effets des changements climatiques

III.1 L'adaptation aux changements climatiques

III.2 La vulnérabilité de la région aux changements climatiques



Présent
pour
l'avenir

Les impacts des changements climatiques

Sur la santé (pics de chaleur, ...)

Sur la biodiversité (apparition de nouvelles espèces, espèces invasives, ...)

Les impacts des changements climatiques

L'ensemble des secteurs est concerné :

- **Disponibilité des ressources (eau, énergie, ...)**
- **Cultures (rendement, ...)**
- **Phénomènes météorologiques extrêmes**

Pour compléter votre information

En région Centre, d'après METEO FRANCE (1/3)

➤ Fortes chaleurs :

Hausse de 2 à 4°C en moyenne ;

Augmentation du nombre de jours chauds,

Augmentation d'épisodes caniculaires à partir de la deuxième moitié du XXIème siècle



Présent
pour
l'avenir

Pour compléter votre information

En région Centre, d'après METEO FRANCE (2/3)

➤ **Episodes de froid :**

Décroissance des nombres de jours de gel et sans dégels

Période hivernale de plus en plus courte

Mais l'hiver ne disparaîtra pas pour autant !!!



Pour compléter votre information

En région Centre, d'après METEO FRANCE (3/3)

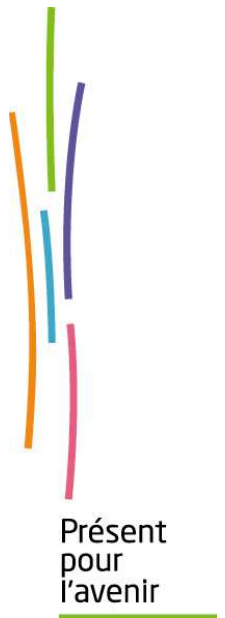
➤ **Précipitations :**

Pas de tendances significatives du nombre de jours de pluies modérées à fortes

Baisse des cumuls annuels, avec un contraste été/hiver plus marqué

Episodes de sécheresses météorologiques, et surtout agricoles, plus intenses et plus longues à compter de la deuxième moitié du XXIème siècle

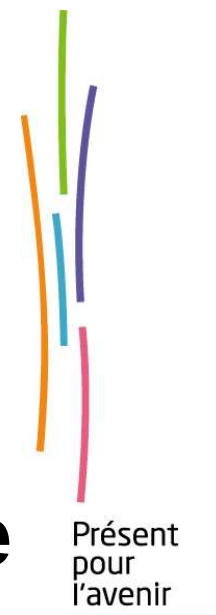
=> La région Centre sera donc caractérisée par un climat plus chaud et plus sec qu'aujourd'hui !



RAPPORT

Partie IV : L'inventaire des émissions de polluants atmosphériques et la qualité de l'air

- IV.1 Les acteurs de la surveillance de la qualité de l'air
- IV.2 Le réseau de surveillance
- IV.3 La qualité de l'air et ses effets sanitaires
- IV.4 Les conséquences de la pollution de l'air autres que sanitaires
- IV.5 Les zones sensibles
- IV.6 Le bilan de la pollution atmosphérique depuis 2005



Conséquences de la pollution de l'air

Effets sanitaires :

Les effets sanitaires sont présentés pour les différents polluants.

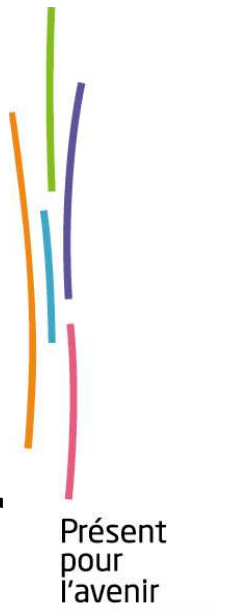


Présent
pour
l'avenir

Conséquences de la pollution de l'air

Effets sur l'environnement :

- Phénomènes des pluies acides (NO₂)
- Formation d'ozone (NO₂, CO, COV, GES)
- Effet de serre
- Événements météorologiques extrêmes, modification des écosystèmes, migration d'espèces...
- Perturbation de l'écosystème forestier (cadmium).



Conséquences de la pollution de l'air

Effets sur le patrimoine bâti :

- Sulfatation des matériaux de façades
- Noircissement des façades des bâtiments
- Altération des vitraux



Présent
pour
l'avenir

Conséquences de la pollution de l'air

Effets sur les milieux naturels et agricoles :

- Effet sur la croissance des végétaux, sur l'affaiblissement des plantes et leur vulnérabilité aux attaques de parasites et aux aléas climatiques
- Effet sur la culture notamment sur le rendement
- Effet sur les milieux naturels (acidification de l'eau et des sols => appauvrissement des milieux naturels)

Les zones sensibles

Les zones sensibles sont définies par l'article R 222-2-I du code de l'environnement.

Elles sont constituées des zones au sein desquelles **les orientations du SRCAE** relatives à la qualité de l'air **doivent être renforcées** en raison de risques liés :

- A la densité de la population,
- Aux milieux naturels
- Aux caractéristiques topographiques
- Le cas échéant, aux enjeux de préservation du patrimoine, de développement du tourisme et de protection des milieux agricoles.

Les zones sensibles

La sensibilité d'une commune se vérifie par rapport à l'un des trois critères suivants :

- 1. Elle contient ou recoupe au moins deux mailles sensibles,**
- 2. Elle contient ou recoupe deux mailles au maximum dont l'une au moins est sensible,**
- 3. Elle contient ou recoupe une maille sensible et est adjacente à une commune sélectionnée selon la condition 1 ou 2.**

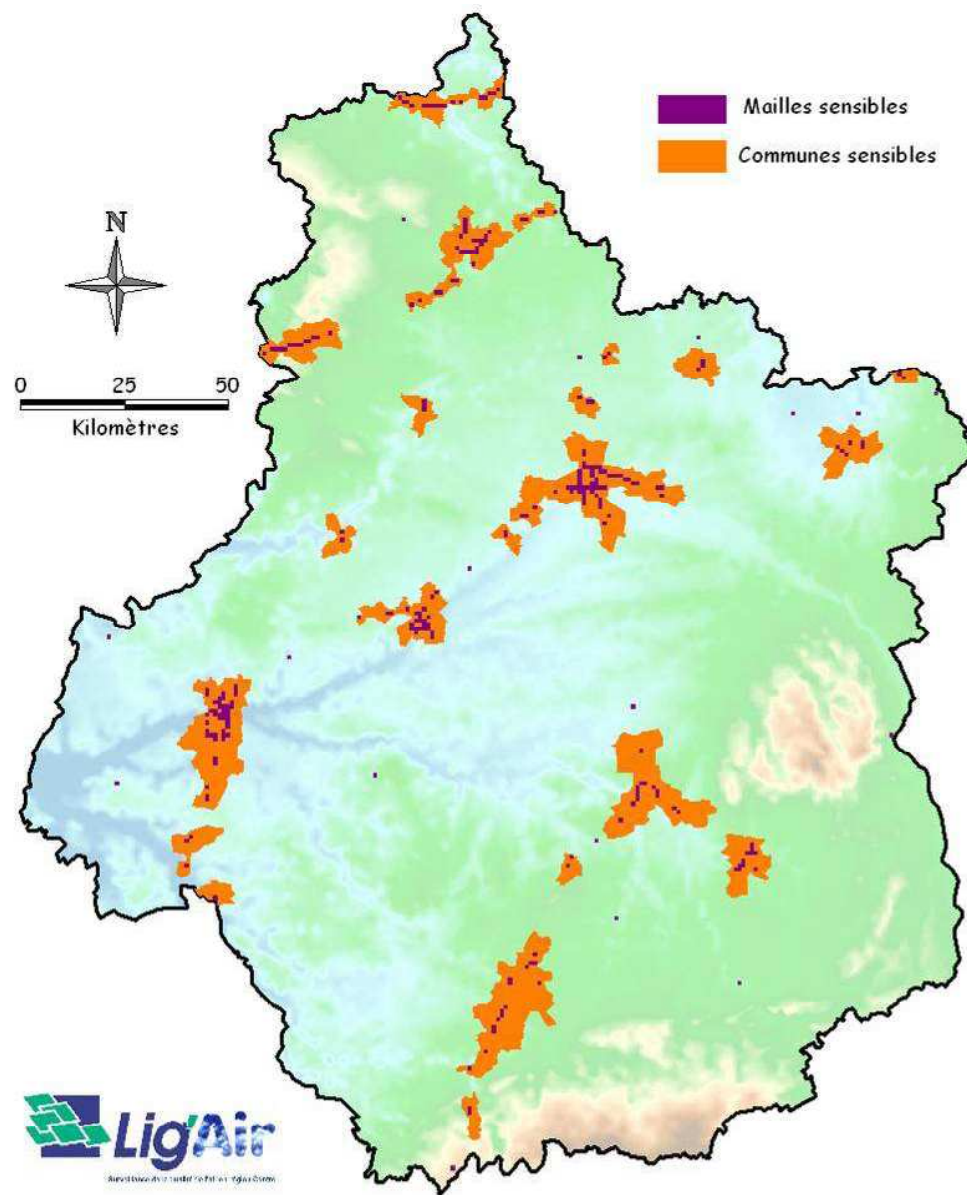


Présent
pour
l'avenir

Les zones sensibles

141 communes
répondent ainsi à l'un de
ces critères, soit **2 742**
km² et une population de
1 125 848 habitants
(Source Insee 2006).

Ces communes sensibles
représentent **6,9%** du
territoire et regroupent
44,9% de la population en
région Centre.



➤ Zones sensibles

	Surface sensible		Habitants zones sensibles (2006)	
	(km ²)	%	Nbre d'hab	%
Cher	342	13	124 480	11
Eure-et-Loir	531	20	174 369	15
Indre	423	16	76 003	7
Indre-et-Loire	439	16	296 828	26
Loir-et-Cher	304	11	94 224	8
Loiret	684	25	359 944	32
Total région	2 723	100	1 125 848	100

Présent
pour
l'avenir

RAPPORT

Partie V : L'évaluation des potentiels d'économies d'énergie et des gains d'émissions de gaz à effet de serre

V.1à 6 Les potentiels d'économies d'énergie et les gains d'émissions de GES dans le secteur :

- Résidentiel
- Tertiaire
- Industriel
- Des déchets
- Agricole
- Des transports

Bâtiments

Leviers d'économies d'énergie et de réduction des GES dans les secteurs résidentiel et tertiaire

- Réhabilitation
- Remplacement de systèmes d'énergie
- Électricité spécifique

Industrie

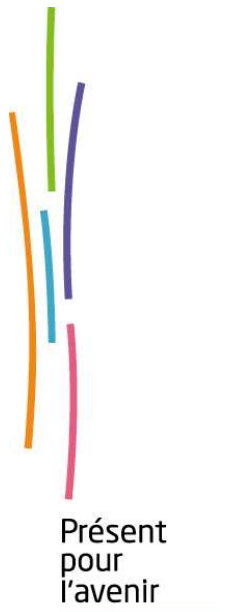
Gisements d'économie d'énergie

- Industrie agro-alimentaire
- Métaux
- Mécanique
- Matériaux
- Chimie
- Papier

Agriculture

Leviers d'économies d'énergie

- Chauffage et isolation élevage
- Chauffage et isolation serre Mécanique
- Éclairage
- Pompe à vide
- Production d'eau chaude
- Tank
- Ventilation



Agriculture

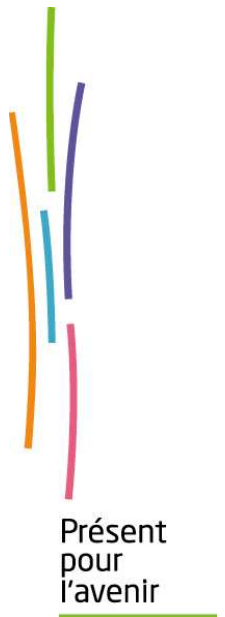
Leviers de diminution des émissions de GES

- **Maîtrise des consommations d'énergie dans les exploitations**
 - **Bâtiments et serres**
 - **Machines agricoles**
- **Modification des pratiques**
 - **Fertilisation raisonnée**
 - **Stockage de carbone**
- **Production d'ENR (méthanisation)**

Transports

Leviers d'économies d'énergie et de réduction des GES dans le transport des voyageurs

- Mixité du tissu urbain
- Covoiturage
- Eco conduite et limitation des vitesses hautes
- Développement de l'usage du transport collectif
- Développement des modes doux
- Télétravail
- Densification des zones urbaines



Transports

Leviers d'économies d'énergie et de réduction des GES dans le transport des marchandises

- **Incitation de transferts modaux de la route vers le rail**
- **Amélioration de l'efficacité énergétique des véhicules**
- **Formation des conducteurs aux gestes économes et aux bonnes pratiques**
- **Organisation des flux**

RAPPORT

Partie VI : L'évaluation du potentiel de développement des énergies renouvelables

VI.1 Le potentiel de dév. de la biomasse

VI.2 Le potentiel de dév. de l'éolien

VI.3 Le potentiel de dév. du solaire

VI.4 Le potentiel de dév. de la géothermie

VI.5 L'énergie hydraulique



Présent
pour
l'avenir

Le développement des énergies renouvelables

Sources :

- Etude Axenne (biomasse)
- Etude Sogreah (solaire)
- Etude BRGM (géothermie)
- Travaux du SRE pour l'éolien

Le développement des énergies renouvelables

En 2020 :

- biomasse 650 ktep en bois énergie
- méthanisation 80 ktep
- éolien 560 ktep (2600 MW)
- géothermie (tous types) 120 ktep
- solaire thermique 23 ktep
- solaire photovoltaïque 25 ktep
- hydraulique 12 ktep (stable)

=> 29%

de la consommation énergétique finale



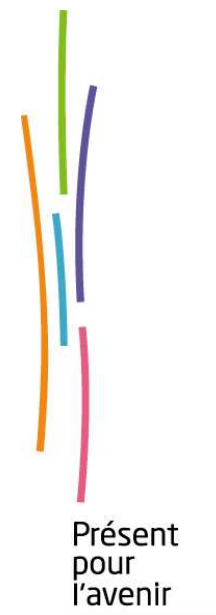
Présent
pour
l'avenir

RAPPORT

Partie VII : Les scénarios pour 2020 et 2050

VII.1 Le cadre de la prospective

VII.2 Les perspectives pour 2020 et 2050



LE CADRE DE LA PROSPECTIVE

- **Engagement national à diviser par 4 les émissions de GES entre 1990 et 2050**
 - ↳ **en région Centre : objectif de 5 millions de tonnes de GES émis /an.**
- **Engagement national pour une réduction des GES de 20% à l'horizon 2020.**
 - ↳ **40% dans le PCER.**
- **Trois considérations majeures :**
 - **nécessité d'une réduction significative des consommations d'énergie.**
 - **le secteur du bâtiment est un secteur prioritaire où réaliser des économies d'énergie.**
 - **ambition de constituer en région Centre un pôle européen sur les énergies.**

LES PERSPECTIVES POUR 2020 et 2050

5 objectifs :

- la construction de bâtiments ne consommant pas d'énergie (en dehors de celle qu'ils produisent à travers des processus renouvelables).
- la modification des pratiques de mobilité.
- la modification des modes de production (afin qu'ils nécessitent moins d'énergie et émettent moins de GES).
- le développement de l'ensemble des énergies renouvelables : éolien, bois-énergie, géothermie, solaire, méthanisation.
- l'information et la formation des habitants, pour une prise de conscience et une appropriation par la majorité des citoyens.

LES PERSPECTIVES POUR 2020 et 2050

Concernant la consommation d'énergie

	En 2008	En 2020		En 2050
	Consommation en ktep	Consommation en ktep	Objectif de réduction en 2020 par rapport à 2008	Consommation en ktep
Bâtiment	2.926	2.080	-28,9%	800
Transports	2.127	1.730	-18,7%	1.500
Economie (industrie, trait. des déchets, agriculture)	1.361	1.190	-12,6%	800
Total	6.414	5.000	-22%	≅ 3.100



Présent
pour
l'avenir

LES PERSPECTIVES POUR 2020 et 2050

Concernant les émissions de gaz à effet de serre

	En 2008	En 2020		En 2050
	Emissions de GES en kteqCO ₂	Objectifs de réduction en 2020 par rapport à 2008	Emissions de GES en kteqCO ₂	Emissions de GES en kteqCO ₂
Bâtiment	5.746	Mini -38% Maxi -43%	3.562 3.275	600
Transports	6.629	Mini -20% Maxi -40%	5.303 3.977	2.000
Economie (industrie, trait. des déchets, agriculture)	10.920	Mini -15% Maxi -30%	9.282 7.644	3.200
Total		Mini -22,4% Maxi -36,3%	≅ 18.150 ≅ 14.900	≅ 5.800

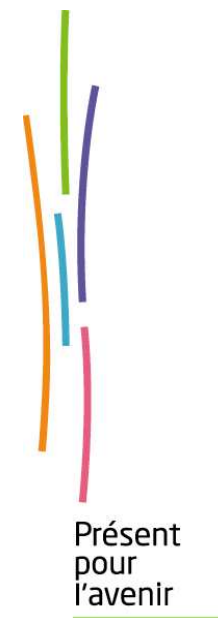


Présent
pour
l'avenir

LES PERSPECTIVES POUR 2020 et 2050

Concernant les ENR

	En 2020	En 2050
	Production en ktep	Production en ktep
Bois-énergie	650	700
Méthanisation	80	300
Eolien	560	900
Géothermie	120	600
Solaire	23	100
Solaire	25	200
Hydraulique	12	12
Total	1.470	≅ 2.800



SRCAE

PRESENTATION DE LA PARTIE ORIENTATIONS



Présent
pour
l'avenir



ORIENTATIONS

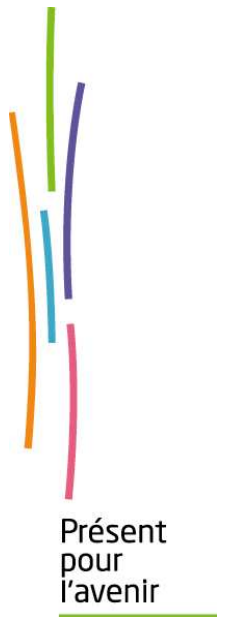
Le SRCAE est un document stratégique.

Il n'a donc pas vocation à comporter des mesures ou des actions.

Celles-ci relèvent des collectivités territoriales via notamment les plans climat énergie territoriaux.

Les objectifs et orientations permettent de mobiliser les acteurs et les décideurs (*)

(*) pour que des actions puissent être identifiées et mises en œuvre au travers des différents plans.



ORIENTATIONS

Deux types d'orientations

☞ **Des orientations thématiques** précisées dans le décret (maîtrise de la demande énergétique, réduction des émissions de GES, développement des ENR, amélioration de la qualité de l'air),

☞ **Des orientations transversales**

Deux entrées possibles pour ces orientations :

- pour chaque orientation, la participation de chacun des secteurs : première partie, 7 orientations
- par secteur, les contributions aux orientations : la synthèse

ORIENTATIONS

Chaque orientation se présente sous forme de fiche comprenant 3 parties :

- La présentation du **contexte et des enjeux régionaux**
- La déclinaison de l'orientation en **sous orientations** pour chaque secteur, identifié par une couleur :

Bâtiment

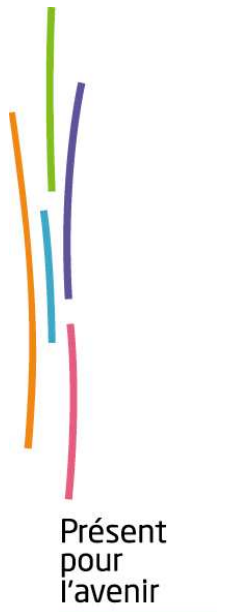
Industrie

Agriculture

Transports

ENR

Autres secteurs



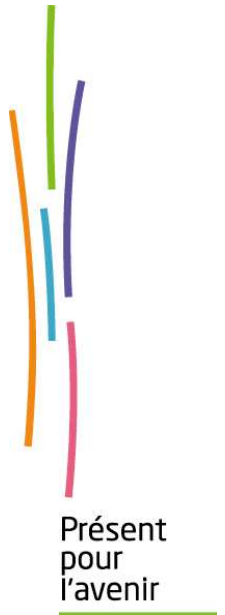
Présent
pour
l'avenir

- Un résumé sous forme de graphiques des sous-orientations

ORIENTATIONS

Chaque sous- orientation comprend

- un petit tableau récapitulatif de sa contribution pour la maîtrise de la demande énergétique, la réduction des émissions de GES, le développement des ENR, l'amélioration de la qualité de l'air
- l'identification d'indicateurs de suivi et de performances



ORIENTATIONS

ORIENTATION 1 : maîtriser les consommations et améliorer les performances énergétiques

- réhabilitations thermiques des bâtiments
- fabrication et production économes en énergie et en ressources.

ORIENTATION 2 : promouvoir un aménagement du territoire concourant à la réduction des émissions de GES

- cohérence entre les documents d'orientation et de planification
- densification et mixité du tissu urbain
- réduction des émissions de GES dès la conception des projets ou des programmes
- mobilités douces et complémentarité des modes de transports

ORIENTATIONS

ORIENTATION 3 : un développement des ENR ambitieux et respectueux des enjeux environnementaux

- adéquation entre utilisateurs et expression de leurs besoins d'une part avec les ressources d'ENR mobilisables d'autre part
- développement des ENR prenant en compte les enjeux environnementaux et les spécificités du territoire

ORIENTATION 4 : un développement de projets visant à améliorer la qualité de l'air

- changement des modes de déplacements et des pratiques agricoles
- renouvellement des appareils de chauffage au bois et mise en place de nouveaux matériels plus performants dans les zones sensibles à la qualité de l'air
- renouvellement des parcs de véhicules
- renforcement des contrôles des sources fixes et

ORIENTATIONS

Orientation 5 : informer le public, faire évoluer les comportements

- accessibilité à des données fiables pour tous
- développement des diagnostics, communication sur les meilleures solutions possibles
- adaptation des systèmes de surveillance / alerte aux nouveaux risques sanitaires et d'aléas climatiques

ORIENTATION 6 : promouvoir l'innovation, la recherche et le développement de produits, matériaux, procédés et techniques propres et économes en ressources et énergie

- regroupements d'entreprises proposant des projets collaboratifs innovants économes en ressources
- innovation par les services pour une utilisation optimisée des ressources
- création d'entreprises innovantes

ORIENTATIONS

ORIENTATION 7 : des filières performantes, des professionnels compétents

- ancrage territorial des filières porteuses et génératrices d'emplois en région Centre
- professionnalisme dans les phases d'installation, de conduite et de maintenance des équipements relatifs aux ENR
- comportements économes dans l'exercice professionnel



Présent
pour
l'avenir

ORIENTATIONS

	Economies d'énergie	Réduction d'émission de GES	Contribution à la production d'ENR	Qualité de l'air	Adaptation au changement climatique
ORIENTATION 1	↘	++	+	+	+
ORIENTATION 2	+	↘	+	+	+
ORIENTATION 3	↔	+	↗29% en 2020 dans la consommation énergétique finale	↔	↔
ORIENTATION 4	+	+	+	↘ 30% des PM et NOx d'ici 2020 en zones sensibles	+
ORIENTATION 5	+	+	+	+	+
ORIENTATION 6	+	+	+	+	+
ORIENTATION 7	++	+	++	+	+

Présent
pour
l'avenir